



Stage - Chargé.e de Plaidoyer et Affaires publiques

Présentation de la structure

L'Institut de la Transition Foncière est une association loi 1901 regroupant les acteurs engagés pour la protection des sols : collectivités, associations, entreprises, établissements de recherche, opérateurs publics.

Nous voulons replacer la préservation des sols vivants au centre des politiques publiques et des activités des entreprises, tant dans les milieux liés à l'aménagement et à la construction que dans la société civile.

Nous développons une recherche appliquée ainsi que des outils ayant vocation à permettre le passage à l'échelle de cette transition.

Nous apportons à nos membres expertise, information et prospective, sur l'ensemble des enjeux et chantiers de gestion durable des sols : fonctions écologiques, restauration des sols, sobriété foncière, recyclage urbain, gouvernance foncière...

Contexte du stage

Les sols sont notre patrimoine commun et un puissant atout pour lutter contre le changement climatique et ses impacts, protéger la biodiversité, garantir la souveraineté alimentaire et permettre une gestion quantitative et qualitative de l'eau. L'actualité législative à leur égard est riche, que ce soit au niveau européen (règlement Restore, directive sur la surveillance des sols) ou national (propositions de loi sénatoriale sur le Zéro artificialisation nette dite "TRACE").

En parallèle du développement des deux premiers axes de travail de l'Institut (incubation d'outils opérationnels et recherche interdisciplinaire), l'Institut a une activité de plaidoyer pour la protection des sols au niveau national, à travers notamment son [Appel](#) pour une politique nationale des sols, lancé avec une coalition d'acteurs. L'Institut souhaite par ailleurs renforcer son plaidoyer au niveau territorial, avec le lancement d'un Réseau des collectivités en sobriété foncière.

Objectifs du stage

- Faire participer l'Institut au débat public par des contributions de fond sur l'aménagement durable du territoire
- Promouvoir la protection des sols dans les politiques publiques et notamment dans la loi
- Positionner l'Institut comme un acteur clef sur les questions liées à la protection des sols

Missions

Sous la responsabilité de la Déléguée générale et en lien avec le Président et l'ensemble de l'équipe, le ou la stagiaire aura pour mission de :

- Contribuer à la production de briefings réguliers sur l'actualité législative, réglementaire et académique liée à la protection ou l'usage des sols

- Réaliser une veille quotidienne des acteurs, des actualités et des bonnes pratiques liés à la sobriété foncière
- Contribuer au travaux de l'Institut au sein du Conseil national de l'habitat
- Contribuer au portage des propositions issues de l'Appel pour une politique nationale des sols
- Contribuer à l'élaboration des interventions, articles, discours du Président
- Participer à la production d'articles de fond sur l'urbanisme, l'aménagement du territoire et les sols dans le cadre de l'activité éditoriale de l'Institut et de son président
- Suivre le chantier de la réimpression et/ou réédition de *La Transition foncière*, éd. de l'Aube, mai 2023, épuisé.
- Réaliser un travail bibliographique et de rédaction pour la préparation d'un ouvrage sur l'aménagement du territoire et la transition écologique

Profil

- Études en politiques publiques (M2 ou césure après M1)
- Expérience en lien avec les affaires publiques
- Fort intérêt pour les enjeux environnementaux
- Bonne capacité d'analyse, de synthèse, capacités rédactionnelles éprouvées
- Connaissance de la démarche de plaidoyer, voire du travail légistique
- Capacité d'autonomie et d'initiative

Conditions

- Stage de 6 mois à partir de juillet/septembre 2025
- Gratification légale
- Tickets-restaurants (9€ par jour, pris en charge à 50%)
- Remboursement de 50% des titres de transport ou Forfait mobilité durable
- Adresse : 182 bd de la Villette, 75019

Envoyer CV et LM à holvoet@transitionfonciere.fr et guiony@transitionfonciere.fr